



Association des résidents
du LAC-DES-PILES inc.

Crédit photo : Claude Leclerc



LE PILIER

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC-DES-PILES



www.lacdespiles.org

VISITEZ-NOUS!

Édition automne 2017

Mot de la présidente

Par Joan Hamel

Cette année fut une année de consultation et de consolidation du Plan directeur de l'eau (PDE) du lac des Piles. Suite au « Portrait diagnostic du lac – avril 2016 » réalisé par Bassin Versant Saint-Maurice, deux rencontres citoyennes furent organisées par la ville de Shawinigan, soit le 22 novembre 2016 et le 18 juillet 2017. Ces rencontres ont permis d'identifier des priorités d'actions qui évolueront autour des quatre grands enjeux suivants : maintenir la qualité de l'eau, sécuriser l'approvisionnement en eau potable, assurer la cohabitation des usages et des différentes activités nautiques et, enfin, conserver les milieux naturels et les paysages.

Votre conseil d'administration (CA) fut très actif cette année. Les membres du CA se sont rencontrés à plusieurs reprises pour faire le suivi des dossiers, préparer l'AGA du 9 juillet 2017, organiser l'activité festive et la démonstration de bateaux électriques qui a eu lieu après l'AGA, à la marina du lac. Cette activité fut une belle réussite et nous souhaitons répéter l'expérience d'une rencontre amicale à chaque année. Nous avons rencontré les représentants de la Ville le 15 septembre dernier afin de leur présenter les différentes demandes et préoccupations des membres et faire le suivi concernant le PDE.

La Ville de Shawinigan a procédé à la capture

d'images vidéo autour du lac, le 8 juin dernier afin de connaître l'état de situation concernant l'aménagement de la bande riveraine. Nous les avons accompagnés dans cette démarche.

Votre Association, membre du RACELS, a adhéré au Regroupement québécois des propriétaires riverains (RQPR) dont la mission est de réviser le processus actuel d'évaluation municipale des propriétés riveraines et de mettre en place un système d'évaluation et des méthodes plus justes et équitables.

Nous travaillons présentement à la refonte du site web de l'Association des résidents du Lac-des-Piles. La firme ADN communications a été choisie pour moderniser le site et intégrer l'adhésion et le paiement en ligne de notre contribution. Nous vous invitons à nous suivre sur la page Facebook de l'Association des résidents du Lac-des-Piles, de nous écrire pour nous faire part de vos commentaires, vos suggestions. N'oubliez pas de nous faire parvenir vos plus belles photos du lac pour publication sur le site et la page Facebook.

La protection de l'environnement étant au cœur de notre mission, le comité environnement a organisé une activité de nettoyage des rives à laquelle huit bénévoles ont participé. Voilà une

autre belle initiative à répéter dans le futur! J'en profite pour remercier tous les bénévoles qui ont participé de près ou de loin aux différentes activités de l'Association. Je tiens également à remercier très chaleureusement le président sortant, M. Éric Bergeron. Merci à tous pour votre précieuse contribution!

Finalement, laissez-moi vous présenter les membres du CA et les collaborateurs pour la période en cours. J'aimerais d'abord saluer le nouveau membre élu au CA, **M. Guy Pilon**, qui agira à titre de vice-président et siégera au comité de l'environnement avec **Stephen Thompson**, membre du CA à titre de directeur de l'environnement et **Matthieu Beaumont**, président de ce comité et collaborateur spécial au CA. Je salue et remercie les autres membres qui demeurent à leur poste, **Claude Leclerc**, secrétaire, **Pierre Marchand**, trésorier, **Normand Ayotte**, directeur des relations externes, **Catherine Leduc**, directrice des communications et responsable du Pilier et **Katherine Ouellette**, collaboratrice pour la gestion des adhésions et des communications avec les membres.

En terminant, et puisque ce sera le dernier Pilier, avant la période des Fêtes, les membres du CA et les collaborateurs vous souhaitent de très belles et heureuses Fêtes en famille et entre ami(e)s.

PRÉSENTATION DE VOTRE NOUVEAU CA POUR LA PÉRIODE 2017-2018



De gauche à droite : **Stephen Thompson**, directeur de l'environnement, **Matthieu Beaumont**, président du comité environnement et collaborateur au CA, **Catherine Leduc**, directrice des communications et responsable du Pilier, **Joan Hamel**, présidente, **Pierre Marchand**, trésorier, **Claude Leclerc**, secrétaire, **Normand Ayotte**, directeur des relations externes, **Guy Pilon**, vice-président et **Katherine Ouellette** (absente sur la photo), collaboratrice à la gestion des adhésions et des communications avec les membres.

Au plaisir de travailler avec vous !



Par Claude Leclerc, Secrétaire

Comme le veut la tradition, le deuxième dimanche de juillet est un moment privilégié pour tenir l'assemblée générale annuelle de notre association. Le dimanche 9 juillet, 50 résidents et membres de l'association se sont réunis à la Salle communautaire de Ste-Flore en compagnie des membres du CA. Pour l'occasion, notre conseillère municipale, Mme Nancy Déziel, s'est jointe à nous afin d'échanger sur les enjeux qui préoccupent les riverains du lac des Piles.

Mme Joan Hamel a procédé à l'ouverture de l'assemblée en résumant les principaux dossiers qui ont animé les rencontres du CA en 2016-2017 :

- Regroupement québécois des propriétaires riverains.
- Communautés bleues.
- Fonctionnement du CA 2016-2017.
- Mission et valeurs.
- Membership 2016-2017.
- Suivi budgétaire.
- Plan directeur de l'eau.
- Journal Le Pilier.
- Comité environnement : Mandats et activités.

Concernant le membership, un résident demande si des stratégies sont prévues afin d'augmenter la quantité de membres en règle. Nous pourrions solliciter annuellement la participation des riverains non membres mais également tenter d'intéresser les résidents qui font partie du Bassin versant du lac des Piles. Différentes avenues seront explorées afin d'améliorer la situation. Rappelons qu'environ 150 résidents renouvellent leur adhésion annuellement.

Par la suite, M. Pierre Marchand, trésorier de l'Association, a déposé les documents qui présentent le bilan au 31 mai de même que l'état des résultats de l'exercice terminé le 31 mai 2017. M. Marchand fournit les explications au regard de ces documents et répond aux questions formulées. Les finances de l'Association se portent bien.

MME NANCY DÉZIEL A TRAITÉ DES DOSSIERS QUI IMPLIQUENT LA VILLE DE SHAWINIGAN TOUT EN RÉPONDANT AUX QUESTIONS FORMULÉES PAR LES MEMBRES :

LIMITES DE VITESSE AUTOUR DU LAC

La Ville a procédé à l'installation d'affiches limitant la vitesse à 40 km/h sur plusieurs sections de routes autour du lac.

AFFICHAGE

Une demande est formulée afin de procéder à l'installation d'affiches spécifiques destinées aux véhicules lourds afin de les informer que la route est étroite et sans issue dans les secteurs concernés. Les données « google » et autres ne sont pas à jour depuis la modification des noms de rues autour du lac. Des interventions devraient être faites afin de corriger cette situation. Une demande est formulée afin de procéder à l'installation d'affiches indiquant les numéros civiques à venir au début de chaque chemin autour du lac. Nous demandons également aux riverains de bien inscrire le numéro civique de leur propriété sur la résidence de même que sur le bord de la route.

NAVIGATION

La gestion des problèmes reliés au contrôle de la navigation relève du Gouvernement fédéral. La Ville de Shawinigan a déjà formulé une demande afin de pouvoir légiférer sur certains aspects de la navigation sur le lac qui est la prise d'eau potable.

ENVIRONNEMENT

Le projet de PDE sera présenté aux riverains le 18 juillet prochain à compter de 18h30 à la salle Chanoine-Langevin du secteur Ste-Flore.

LAVAGE DES COQUES DE BATEAUX

Un projet de station de lavage est en élaboration à la Ville. Une demande est faite afin que les autorités municipales consultent l'Association en rapport avec ce projet.

FOSSES SEPTIQUES

Une demande est faite afin que la Ville mette à jour son inventaire concernant la conformité des fosses septiques autour du lac.

DÉVELOPPEMENT EN DEUXIÈME RANGÉE

La Ville est en réflexion sur cette question et aucun projet n'est prévu en ce moment. Une réglementation sur ce sujet est à venir.

ENTRETIEN DES CHEMINS

Un budget annuel pour l'amélioration des chemins est maintenant adopté par les autorités municipales. Des problématiques sont soulevées. Chemin de la Baie-Martin : La niveleuse passe moins souvent que les années antérieures. De nombreux nids de poules sont demeurés longtemps après le printemps. De plus, il semble davantage difficile de niveler cette section de route. La couche de gravier a diminué au cours des années. Un asphaltage de cette route réglerait la question. La section asphaltée derrière le camping a donné des résultats intéressants et le projet devrait se poursuivre.

ROUTE DU PORTAGE

Cette section nécessite des travaux importants. Elle est détériorée et des affaissements risquent de se produire.

CUEILLETTE DES DÉCHETS

Il y a eu un changement de contracteur et la Ville a reçu de nombreuses plaintes à ce sujet. Il faudrait aussi revoir le nombre de bacs et leur emplacement autour du lac. Des débordements sont constatés à plusieurs endroits en juillet et août.

PRISE D'EAU

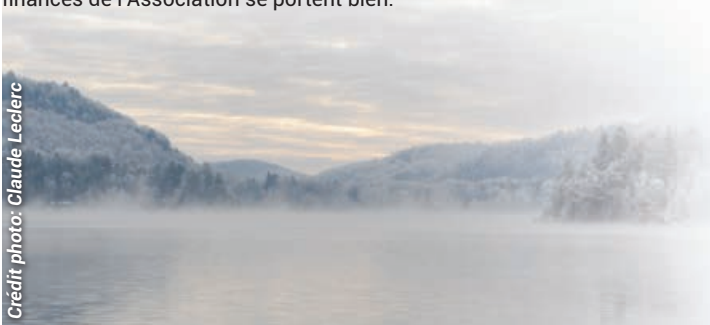
D'importants travaux sont en cours à l'usine de filtration du secteur Grand-Mère. La Ville est en attente des permis pour débiter les travaux sur la conduite d'eau qui prend sa source au lac des Piles.

DÉNEIGEMENT

La Ville va revoir l'ensemble de ses mécanismes et stratégies afin d'améliorer le déneigement sur son territoire en prévision de l'hiver 2018.

GOÉLANDS

Le nombre de goélands est en forte croissance sur la pointe de l'île. Ils peuvent constituer une source de pollution de l'eau.



Retour sur l'AGA du 9 juillet 2017 - Suite

NAVIGATION

Une question est posée sur la problématique de l'accroissement du nombre de bateaux à moteur et sur la présence de nombreux bateaux à vagues. Quel est le niveau de risque pour l'environnement et l'érosion des berges? Cette question sera-t-elle abordée dans le dépôt du PDE? Il est également proposé de remettre aux visiteurs une carte du lac qui identifie bien la zone de navigation pour la pratique des sports nautiques motorisés.

Par la suite, M. François Légaré de la firme «Canadian Electric Boats co.» a fait une présentation de ses produits destinés à la navigation de plaisance. Deux bateaux électriques ont été mis à l'essai à la Marina Prévost après l'assemblée générale. Un bateau pour la ballade et un autre pour les sports nautiques.

Mme Joan Hamel fait le point sur notre participation au RQPR (Regroupement québécois de propriétaires riverains). Mme Hamel nous représente à cette association qui vise à défendre les intérêts des membres concernant des dossiers comme la hausse des évaluations et propriétés riveraines partout au Québec.

Par la suite Mme Hamel a présenté le projet de refonte du site WEB de l'Association. Le site sera revu en profondeur afin de le rendre plus convivial et davantage intéressant.

M. Normand Ayotte fait un résumé du dossier de contestation des évaluations municipales soumis au TAQ (Tribunal administratif du Québec) par 14 membres de notre association. On apprend que 2 des 14 membres ont obtenu gain de cause. Malheureusement pour les autres membres du groupe, le juge au TAQ n'a pas répondu favorablement à leur argumentaire. Nous tenons à féliciter et remercier ces propriétaires riverains qui ont investi temps et argent afin de faire évoluer cette cause qui affecte tous les résidents du Lac-des-Piles.

Matthieu Beaumont résume les orientations et les objectifs du Comité environnement. Le PDE (Plan directeur de l'eau) servira de moteur pour les actions ciblées par le comité. Un plan stratégique est à venir. Il servira à informer les riverains et à définir les stratégies à développer. Il s'inspirera également de la charte déposée en 2015.

Au point divers, quelques membres sont intervenus sur les sujets suivants :

LAVAGE DES BATEAUX :

Un membre demande formellement à la Ville de se doter d'une station de lavage des coques le plus rapidement possible. Il devrait également y avoir un plan d'urgence à élaborer en cas de problèmes environnementaux de toute nature.

CIRCULATION SUR LE LAC :

Une demande est faite afin d'installer des bouées qui indiqueraient la présence de hauts fonds. Les bateaux à moteur seraient appelés à ne pas fréquenter ces zones de hauts fonds afin d'éviter la turbulence des eaux qui cause la remontée de sédiments. Un projet pourrait être réalisé entre la petite île et le camping. Ce secteur est fréquenté par les bateaux qui causent de la turbulence. L'eau devient brouillée et la présence de sédiments est constatée.

TAXE FONCIÈRE :

Une forte croissance de l'évaluation foncière des propriétés riveraines est constatée depuis le dépôt des trois derniers plans triennaux. L'augmentation de la valeur des terrains est phénoménale et entraîne une augmentation des comptes de taxes qui ont plus que doublé dans la majorité des cas.

Une demande est faite afin de déposer une résolution qui inviterait la Ville à revoir ses principes de répartition des dépenses dans les différents secteurs de la Ville. À défaut de pouvoir intervenir sur les mécanismes d'évaluation qui sont liés à une loi provinciale, la Ville pourrait à tout le moins tenir compte des charges fiscales des propriétaires riverains et offrir des mesures de soutien administratif dans la réalisation de divers projets. La ville pourrait soutenir financièrement les projets comme :

- La mise aux normes de installations septiques;
- L'entretien des différents chemins;
- L'aménagement de la bande riveraine;
- L'aménagement d'une station de lavage;
- Etc.

Finalement, l'AGA a procédé à l'élection des administrateurs pour l'année 2017-2018. Mesdames Joan Hamel et Catherine Leduc de même que Messieurs Pierre Marchand, Normand Ayotte, Steven Thompson, Guy Pilon et Claude Leclerc se répartiront les tâches au nouveau conseil d'administration.

L'assemblée générale annuelle s'est terminée à 12h00 et a été suivie d'un dîner communautaire et une présentation des bateaux électriques à la Marina du Lac-des-Piles.

Claude Leclerc, Secrétaire



ACTIVITÉ SPÉCIALE

« Barbecue convivial et démonstration de bateaux électriques »

Par Catherine Leduc, directrice des communications

C'est sous le soleil du 9 juillet dernier, tout de suite après la levée de l'Assemblée générale annuelle de l'association, que s'est tenue l'activité de « **BBQ convivial et démonstration de bateaux électriques** » à laquelle le CA avait convié l'ensemble de ses membres au printemps dernier. Les occasions de rencontres entre riverains se faisant rares, nous avons pensé que cette activité pourrait être une belle opportunité d'échanges et, pourquoi pas, de découvertes.

S'inscrivant dans une volonté du CA de tourner notre regard vers l'avenir en matière d'utilisation et de protection du lac, l'activité d'essai des séduisants bateaux électriques de la *Compagnie canadienne de bateaux électriques* s'est révélée être un franc succès.

Au total, c'est plus de soixante-dix membres qui auront pris part à l'activité BBQ et environ quarante d'entre eux qui auront pu faire l'essai de l'un ou l'autre des deux modèles de bateaux électriques disponibles sur place.

Le CA tient à remercier chaleureusement tous les membres qui, par leur présence à l'Assemblée générale annuelle, nous permettent de mieux cerner les enjeux auxquels nous faisons face pour les aborder le plus efficacement possible et faire bouger les choses. L'activité festive qui faisait suite l'AGA était pour nous une façon de témoigner de notre reconnaissance.

Le CA tient également à remercier Georges Ricard qui nous a permis d'utiliser la marina comme lieu de rassemblement, de même que tous les bénévoles qui ont mis la main à la pâte afin que cette activité puisse se concrétiser.

Par le biais de cet événement, nous souhaitons sensibiliser les résidents du lac aux nouvelles technologies vertes aujourd'hui offertes sur le marché. Votre enthousiasme palpable et les nombreux commentaires positifs récoltés sur le terrain le jour de l'événement ont confirmé la pertinence d'offrir ce type d'activité à nos membres. Suite à cette belle réponse de votre part, nous évaluons la possibilité de tenir d'autres événements dans les prochaines années pour poursuivre notre mission de sensibilisation. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute suggestion en ce sens.

Au plaisir de se revoir bientôt !



facebook



Nous vous invitons à venir cliquer sur l'onglet « **J'aime** » pour témoigner votre intérêt pour notre page et par la suite être informés de toute nouvelle publication nous concernant.

Suivez-nous sur notre page Facebook où nous nous efforçons de mettre à jour des informations d'intérêt public pour les amateurs de nature et d'environnement que vous êtes ainsi que les avis de convocation, invitations aux activités, photos et articles concernant le Lac-des-Piles.

81

68

122

VOTRE ADRESSE CIVIQUE EST-ELLE BIEN VISIBLE?

Par Catherine Leduc,
directrice des communications

Il est de votre devoir de vous assurer que votre numéro civique soit bien visible de la voie publique et éclairé si possible. Il en va de la sécurité de vos familles et de celle de vos concitoyens.

Cette conformité, qui pourrait être perçue comme un détail, est en réalité d'une importance capitale. En situation d'urgence, advenant que les services d'urgence perdent du temps à chercher un numéro civique qui serait soit trop petit, mal situé, incomplet ou mal éclairé, les conséquences pourraient être tragiques.

Merci de votre collaboration !

Joyeuses
Fêtes!



Des drones autour du lac des Piles?

Par Stephen Thompson,
directeur de l'environnement

Les drones, ces appareils volant sans pilote conçus pour des applications militaires, sont de plus en plus communs dans le ciel aujourd'hui.

Pouvant être munis de caméras et de capteurs, les drones sont devenus des outils de travail essentiels pour certaines applications commerciales et civiles de recherche, d'inspection, de photographie et de cinéma.

Ce sont toutefois les drones de type récréatif qui ont connu l'essor le plus important au cours des cinq dernières années. Allant de petits drones disposant de quelques minutes d'autonomie à des appareils très sophistiqués - dotés de caméras haute définition et de GPS avec capacité de transmission vidéo en temps réel - dont le coût peut atteindre plusieurs milliers de dollars, il n'y a pas à dire : les drones ont conquis des milliers d'adeptes.

L'usage de ces appareils pose tout de même des risques à la sécurité publique, pour ne pas parler d'intrusion à la vie privée. Afin de mieux encadrer l'opération des drones récréatifs, Transport Canada a récemment établi des lignes directrices et des règles précises concernant leur utilisation dans les espaces publics. Le non-respect de ces règles vous expose à des amendes pouvant aller jusqu'à 3 000 dollars.

A-t-on le droit de faire voler son drone sur son terrain au lac des Piles? En un mot : non.

Si votre drone pèse plus de 250g (c'est le cas avec la plupart des drones récréatifs), vous devez le tenir à plus de 30 mètres des véhicules, des bateaux, des bâtiments et du public. Donc à moins que vous ne soyez propriétaires d'un très grand terrain, vous risquez de ne pas respecter ce règlement.

Sur le lac, cependant, c'est en principe possible, si vous tenez votre drone à distance des embarcations. Néanmoins, il y a d'autres règlements à respecter :

- pas de vol après le coucher du soleil;
- une altitude maximale de 90 mètres;
- gardez toujours votre drone dans votre champ de vision;
- votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone doivent être inscrits sur votre drone.

Un dernier conseil de Transport Canada : même si votre drone pèse moins de 250g, vous devrez respecter la vie privée des autres. En tout temps, évitez de survoler des propriétés privées et de prendre des photos ou vidéos sans permission.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter le site de Transport Canada : <https://www.tc.gc.ca/fra/aviationcivile/securite-drone.html>



VOTRE

conseil d'administration
vous souhaite
un très **HEUREUX**
temps des Fêtes
et un hiver des plus
LUMINEUX !

Une autre rencontre importante

Par Joan Hamel, présidente

Comme vous le savez, votre association est membre du Regroupement des associations de cours d'eau et lacs de Shawinigan (RACELS). En tant que représentante de l'association, j'ai participé le 17 novembre dernier à une rencontre statutaire biannuelle avec les représentants de la Ville afin de faire le suivi des dossiers prioritaires des associations membres du RACELS.

Les discussions ont porté sur la politique de soutien financier pour les chemins privés et pour la qualité de l'eau, sur les actions à prendre quant à l'application de la réglementation sur les nuisances telles le bruit, les feux d'artifice, les feux dans la bande riveraine, la pollution lumineuse.

Des actions concrètes seront déployées pour la mise en place d'un plan de conformité pour les installations septiques et la régénération des rives. Le lac des Piles est une priorité pour la Ville de Shawinigan pour la mise en place du plan directeur de l'eau (PDE). Nous collaborons avec la Ville pour la réalisation d'activités permettant de mieux soutenir nos propriétaires riverains. À suivre...



Crédit photo: Claude Leclerc

Pour devenir membre de l'association:

40 \$ pour adhésion par la poste ou 35 \$ pour adhésion par courrier électronique,
casier postal 10 201, Grand-Mère, G9T 5L3 ou par courrier électronique info@lacdespiles.org

Merci à nos commanditaires

Marina Prévost: 819 533-2449

Dépanneur, essence et remisage. Babillard de l'association disponible pour les membres.



Dernièrement, avez-vous pensé vendre votre propriété ?
Si oui combien vaut-elle ?
Estimation gratuite.

RE/MAX

Équipe Serge Laroche
Agent Immobilier Affilié,
RE/MAX DE FRANCHEVILLE INC.,
819-537-5000

*Sur la photo, il y a Serge Laroche et Linda Gauthier.

Pour le meilleur et pour longtemps
www.gerardmilette.com

1745, boul. Trudel Est, St-Boniface (Québec) G0X 2L0
T : 819 535-3325 F : 819 535-0002

GÉRARD MILETTE 
MANUFACTURIER DE PORTES ET FENÊTRES



Sport Marine
Distributeur exclusif des produits Correctcraft au Québec

124, rue Authier, St-Alphonse-de-Granby
À 40 min. du Pont Champlain (Sortie 68 Autoroute 10)
Téléphone : 450 777-1101 / simon@sgsportmarine.com
www.sgsportmarine.com



Desjardins

Caisse de la
Vallée-du-Saint-Maurice

*fier partenaire
de notre communauté !*



Michel Angers
Maire de Shawinigan

**VILLE DE
SHAWINIGAN**

550, avenue de l'Hôtel-de-Ville
CP 400
Shawinigan Qc G9N 6V3
Téléphone : 819 536-7200
www.shawinigan.ca



**PEPINIERE
DU PARC**

Renée Soucy, associée
Conceptrice et responsable de l'aménagement paysager
renesoucy@pepiniereduparc.com

819-532-2068
www.pepiniereduparc.com

1311 ch St-Joseph, St-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0



**CLUB DE GOLF
GSF
STE-FLORE**

Patrick Ladouceur

5401, 35^e Rue
Grand-Mère, Qc
G9T 3N5

Info & Réservation : **819 533.4555**
Télécopieur : **819 533.3959**
Courriel : golfsteflore@cgocable.ca



**LES Quais
TRADITIONNELS**

850, 2^e Avenue
Grand-Mère (Québec) G9T 2X5
Tél. : 819 538-0880
Cell. : 819 698-5154
quais.traditionnels@gmail.com
www.quaistraditionnels.com

DANIEL ST-PIERRE
PROPRIÉTAIRE



LE SPÉCIALISTE

GARAGE STE-FLORE 1999 INC.
3320 - 50^{ième} Avenue
Grand-Mère, QC
G9T 1A3

Guy Tessier & Josée Durocher
Propriétaires

- Freins
- Silencieux
- Suspension
- Direction
- Injection - Mise au point
- Air climatisé - Chauffage
- Pneus
- Entretien préventif
- Antirouille
- Entretien système de surveillance pression des pneus

Tél. : (819) 538-2011 • Fax : (819) 538-1466



**multi-
énergie
best**

7975, boulevard des Forges
Trois-Rivières (Québec)
G8Y 1Z5
Tél. : 819-378-6677
Téléc. : 819-378-6561
info@multi-energie-best.com

*une
approche globale*

MÉCANIQUE | TECHNOLOGIES | MAINTENANCE | ÉNERGIES



**excavations
R.M.G. INC.**

René Ricard
PRÉSIDENT
(819) 538-8265

R.D. 2200-4253-51

Tél. : (819) **538-2282**
Cell. : (819) **536-9008**
Fax : (819) **538-6272**

3389, 4^e Rue, Grand-Mère
(Québec) G9T 5K5

- Excavation: industrielle, commerciale et résidentielle
- Location de machinerie lourde • Travaux forestiers



Soyez prudents !

Vous êtes en affaires?

Vous voulez élargir ou consolider
votre clientèle?

Vous voulez rejoindre directement nos lecteurs?

► Rien de plus simple! ◀

Des espaces publicitaires sont disponibles
dans Le Pilier

Contactez-nous : journal.pilier@lacdespiles.org

MERCI
à nos commanditaires !